



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 AVRIL 2011

Compte-rendu et résultat des votes

- Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire qui s'est réunie le jeudi 28 avril 2011 à 10 heures à EUROSITES GEORGE V, 28 Avenue George V 75008 Paris, le nombre d'actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance était de :
 - 820 à l'Assemblée Générale Ordinaire, détenant 74 977 695 actions (soit 81,63 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 74 977 695 droits de vote,
 - 817 à l'Assemblée Générale Extraordinaire, détenant 74 977 664 actions (soit 81,63 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 74 977 664 droits de vote.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2010 ont été approuvés ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par la distribution d'un dividende de 1,26 € par action. Compte tenu du versement d'un acompte sur dividende de 0,50 euro par action le 7 octobre 2010, le solde du dividende, d'un montant de 0,76 euro par action a été mis en paiement le 5 mai 2011.

L'Assemblée Générale a ratifié la nomination de Monsieur Michel Savart et de la société La Forézienne de Participations en qualité d'administrateurs. Elle a également renouvelé le mandat de tous les administrateurs de la Société à l'exception de celui de la société Generali Vie qui arrive à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

L'Assemblée générale a renouvelé l'autorisation conférée au Conseil d'administration à l'effet d'acquérir des actions de la société.

Puis l'Assemblée générale a modifié divers articles des statuts pour, d'une part, se conformer aux recommandations du code Afep/Medef sur le gouvernement d'entreprise des sociétés cotées et, d'autre part, pour prendre en compte les nouvelles dispositions relatives aux droits des actionnaires de sociétés cotées issues du décret du 23 juin 2010 et de l'ordonnance du 9 décembre 2010.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a autorisé le Conseil d'administration pour une durée de 26 mois à réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propres dans la limite de 10 % du capital existant.

Puis elle a renouvelé, pour 26 mois, les différentes autorisations financières conférées au Conseil d'Administration afin de permettre à la Société de faire appel au marché financier si cela s'avérait nécessaire pour la poursuite de sa stratégie de développement. Ainsi, l'Assemblée Générale a délégué au Conseil d'Administration la compétence de décider :

- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription,

- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offres au public,
- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier,
- Le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription, dans la limite de 10% du capital social par an, sur la base du prix moyen pondéré de l'action au cours des dix dernières séances de Bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5%,
- D'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- D'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise,
- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Mercialys sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription,
- L'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital dans la limite de 10% du capital de la Société, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

L'Assemblée générale a fixé le montant nominal global des émissions de titres de créance qui pourront être réalisées, immédiatement et/ou à terme, sur la base des délégations susvisées, qui ne pourra pas excéder deux cents millions d'euros ou sa contre-valeur en devises ou en unités monétaires composites ; ce montant étant majoré, le cas échéant, de toute prime de remboursement au-dessus du pair ; le montant nominal global des augmentations de capital qui pourront être réalisées, immédiatement et/ou à terme, sur la base de ces délégations, ne pouvant dépasser quarante cinq (45) millions d'euros, compte non tenu du montant nominal des actions à émettre en supplément pour préserver les droits des titulaires de valeurs mobilières conformément à la loi.

L'Assemblée générale a pris acte que le montant nominal global de quarante cinq (45) millions d'euros n'inclut pas le montant nominal des actions :

- à émettre lors de l'exercice des options de souscription réservées aux salariés et mandataires sociaux ;
- à attribuer aux salariés et mandataires sociaux en cas de distribution d'actions gratuites à émettre par voie d'augmentation de capital ;
- à émettre, le cas échéant, au profit des salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise de la Société, conformément à la trente-sixième résolution ;
- à attribuer aux actionnaires en paiement du dividende en actions.
- L'émission par toute société qui détient plus de 50% du capital de la société Mercialys de valeurs mobilières de la société émettrice donnant droit à l'attribution d'actions existantes de la Société,
- de consentir, d'une part, des options d'achat d'actions, et, d'autre part, des options de souscription d'actions, au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, à l'exception des dirigeants mandataires sociaux de la Société qui ne pourront pas en être bénéficiaires. Le nombre total d'options d'achat ou de souscription d'actions pouvant être consenties ne pourra être supérieur à 2 % du nombre total des actions représentant le capital social de la Société, sans tenir compte, des options d'achat ou de souscription d'actions précédemment conférées et non encore exercées.

- à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées, à l'exception des dirigeants mandataires sociaux de la Société qui ne pourront pas en être bénéficiaires. Le nombre total des actions qui pourront être attribuées ne pourra excéder 1% du nombre total des actions représentant le capital social de la Société.
- d'augmenter le capital ou de céder des actions auto-détenues au profit des salariés.

Résultat des votes

- Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

* NA : non applicable

* NS : non significatif

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 1	Approbation des comptes sociaux	99,99%	74 966 827	0,01%	10 868	NA*	NA*
n° 2	Approbation des comptes consolidés	99,99%	74 966 827	0,01%	10 868	NA*	NA*
n° 3	Affectation du résultat et fixation du dividende	100%	74 977 556	NS*	139	NA*	NA*
n° 4	Approbation du mandat de vente exclusif confié à IGC SERVICES	100%	74 964 096	NS*	774	NA*	NA*
n° 5	Approbation de l'avenant à la convention de prestation de conseil Alcudia	100%	74 964 729	NS*	141	NA*	NA*
n° 6	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Bouloc	99,76%	74 795 201	0,24%	182 494	NA*	NA*
n° 7	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Dumas	98,28%	73 684 500	1,72%	1 293 195	NA*	NA*
n° 8	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Jacques Ehrmann	96,04%	72 012 222	3,96%	2 965 473	NA*	NA*
n° 9	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Féraud	99,28%	74 441 581	0,72%	536 114	NA*	NA*
n° 10	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Philippe Moati	99,76%	74 797 678	0,24%	180 017	NA*	NA*
n° 11	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Eric Sasson	99,73%	74 776 502	0,27%	201 193	NA*	NA*
n° 12	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Vaquier	99,33%	74 478 641	0,67%	499 054	NA*	NA*

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 13	Ratification de la nomination de Monsieur Michel Savart en qualité d'administrateur	99,15%	74 336 355	0,85%	641 340	NA*	NA*
n° 14	Renouvellement du mandat d'administrateur de Monsieur Michel Savart	99,15%	74 336 596	0,85%	641 099	NA*	NA*
n° 15	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société Casino, Guichard-Perrachon	99,29%	74 442 565	0,71%	535 130	NA*	NA*
n° 16	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société l'Immobilière Groupe Casino	99,27%	74 431 782	0,73%	545 913	NA*	NA*
n° 17	Ratification de la nomination de la société La Forézienne de Participations en qualité d'administrateur	99,29%	74 442 559	0,71%	535 136	NA*	NA*
n° 18	Renouvellement du mandat d'administrateur de la société La Forézienne de Participations	99,28%	74 441 304	0,72%	536 391	NA*	NA*
n° 19	Autorisation d'achat par la Société de ses propres actions	84,27%	63 185 986	15,73%	11 791 709	NA*	NA*

• **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 20	Modification de l'article 16 – I et III des statuts	100%	74 977 527	NS*	137	NA*	NA*
n° 21	Modification des articles 25-II., 25-IV, 27-I et 28-III des statuts concernant la représentation et la convocation des actionnaires aux assemblées générales	100%	74 977 530	NS*	134	NA*	NA*
n° 22	Autorisation de réduire le capital social par annulation d'actions détenues en propres	99,75%	74 790 143	0,25%	187 521	NA*	NA*
n° 23	Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription	99,76%	74 794 283	0,24%	183 381	NA*	NA*

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 24	Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'offres au public	77,65%	58 217 548	22,35%	16 760 116	NA*	NA*
n° 25	Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions nouvelles ou existantes de la Société ou à des titres de créances, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'une offre visée à l'article L.411-2, II du Code monétaire et financier	87,12%	65 321 875	12,88%	9 655 789	NA*	NA*
n° 26	Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions réalisées sans droit préférentiel de souscription selon les modalités déterminées par l'assemblée générale, en vertu de l'article L.225-136 du Code de commerce	89,21%	66 884 931	10,79%	8 092 733	NA*	NA*
n° 27	Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le montant de l'émission initiale dans le cadre d'augmentations de capital réalisées avec ou sans droit préférentiel de souscription	87,98%	65 963 073	12,02%	9 014 591	NA*	NA*
n° 28	Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise	99,85%	74 864 167	0,15%	113 497	NA*	NA*

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 29	Délégation de compétence conférée au conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique mise en œuvre par Mercialis sur les titres d'une autre société cotée avec suppression du droit préférentiel de souscription	88,97%	66 711 397	11,03%	8 266 267	NA*	NA*
n° 30	Délégation de pouvoirs conférée au conseil d'administration, dans la limite de 10% du capital de la Société, à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	98,44%	73 811 869	1,56%	1 165 795	NA*	NA*
n° 31	Limitation globale des autorisations financières conférées au Conseil d'administration	99,76%	74 796 026	0,24%	181 638	NA*	NA*
n° 32	Autorisation d'émission par toute société qui détient plus de 50% du capital de la société Mercialis de valeurs mobilières de la société émettrice donnant droit à l'attribution d'actions existantes de la Société	85,50%	64 104 660	14,50%	10 872 004	NS *	1 000
n° 33	Autorisation de consentir des options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées	93,53%	70 124 637	6,47%	4 852 027	NS *	1 000
n° 34	Autorisation de consentir des options de souscription d'actions au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société ou des sociétés qui lui sont liées	93,53%	70 123 018	6,47%	4 853 646	NS *	1 000

Résolutions	Objet	Pour (en % droits de vote et en nombre de voix)		Contre (en % droits de vote et en nombre de voix)		Abstention (en % droits de vote et en nombre de voix)	
n° 35	Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions de la Société au bénéfice des membres du personnel et des mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées	86,21%	64 641 185	13,79%	10 336 479	NA*	NA*
n° 36	Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital ou de céder des actions auto-détenues au profit des salariés	99,96%	74 945 272	0,04%	32 392	NA*	NA*
n° 37	Pouvoirs pour les formalités	100%	74 977 530	NS *	134	NA*	NA*
